

PRATIQUES ET PROCÉDURES D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Préambule

La direction et le personnel de l'Université de Hearst ont la responsabilité de veiller à la vie et à la sécurité des étudiantes et des étudiants qui fréquentent l'Université et de toute autre personne se retrouvant dans les édifices et les locaux de l'Université. Ainsi, l'évacuation des gens en toute sécurité, en cas d'incendie, revêt une importance primordiale.

Procédures

La première personne à remarquer un incendie, **ne doit pas** tenter de l'éteindre à moins d'être sûre de pouvoir le faire de façon rapide et sécuritaire en utilisant un extincteur.

En cas d'incendie, déclenchez l'alarme la plus proche. Au son de l'alarme, on cesse tout travail. Tous et toutes doivent évacuer l'édifice selon la procédure recommandée.

S'il est possible de le faire en toute sécurité, il faut appeler ensuite le Service d'incendie local en composant le **911**.

Ne jamais utiliser l'ascenseur en cas de feu.

Ne pas courir ni pousser personne lors de l'évacuation.

Le professeur ou la professeure fait sortir toutes les personnes de sa salle de classe en leur indiquant la route à suivre et le lieu de rencontre; elle ou il ferme les fenêtres et la porte sans verrouiller.

Personnes en fauteuil roulant et à mobilité réduite : ne pas emprunter les ascenseurs. L'évacuation de ces personnes doit se faire par l'escalier, en utilisant si possible les fauteuils de sauvetage qui se trouvent près des escaliers.

Campus de Hearst

60, 9^e Rue
Hearst (Ontario) P0L 1N0
705 372-1781

Campus de Kapuskasing

75, rue Queen
Kapuskasing (Ontario) P5N 1H5
705 335-2626

Campus de Timmins

395, boulevard Thériault
Timmins (Ontario) P4N 0A8
705 267-2144

1 800 877-1781
info@uhearst.ca
uhearst.ca

Une fois au lieu de rencontre à l'extérieur, le professeur ou la professeure s'assure que toutes les personnes de son groupe s'y retrouvent et reste avec son groupe jusqu'à ce que le signal soit donné de revenir à l'intérieur de l'édifice ou de quitter les lieux.

Tous les autres membres du personnel quittent leur bureau et vérifient en sortant que toutes personnes présentes dans les différents locaux procèdent à l'évacuation en respectant la procédure en place.

Voici les portes de sorties et les lieux de rencontre selon les campus respectifs :

Campus de Hearst

Portes de sortie

- Porte Est, bureau central (n° 60)
- Porte Est, cafétéria (U) (n° 60H)
- Porte Est, centre d'archives (n° 68A)
- Porte Ouest, Collège Boréal (n° 60E)
- Porte Nord-Ouest, (n° 60B)
- Porte est, Passeport Jeunesse (n° 66)

Lieux de rencontre

1. À l'est, traverser la 9e rue du côté de la cathédrale.
2. À l'ouest, vous diriger vers la clôture au fond du terrain de stationnement.

Campus de Kapuskasing (7, avenue Aurora)

Portes de sortie

- Porte Est, du côté du Collège Boréal
- Porte principale, bureaux du Centre de Loisirs
- Porte Sud, du côté du stationnement du Centre de Loisirs
- Porte Ouest, du côté de l'église Immaculée Conception

Lieux de rencontre

1. Si vous sortez du côté est ou par l'entrée principale du Centre des Loisirs, vous rendre au terrain de stationnement du Collège Boréal.
2. Si vous sortez du côté ouest ou du côté sud, vous rendre au terrain de stationnement de l'église Immaculée Conception.

Campus de Kapuskasing (75, rue Queen)

Portes de sortie

- Porte de l'entrée principale sur la rue Queen
- Porte Nord-Ouest, du côté du Indian Friendship Centre
- Porte Sud-Est, du côté de l'École Alternative

Lieux de rencontre

1. Traverser la rue Queen et vous rendre au terrain de stationnement du Collège Boréal.

Campus de Timmins

Portes de sortie

- Porte de l'entrée principale au rez-de-chaussée – côté est
- Porte de sortie près des escaliers au rez-de-chaussée – côté sud
- Porte de sortie du Collège Boréal près de la cafétéria

Lieu de rencontre

1. Traverser le boulevard Thériault et vous rendre au terrain du stationnement du Archie Dillon Sportsplex en face des locaux du campus.